



SOCOTEC

CONFORMITÉ
AUDITÉE

RÉFÉRENTIEL SPÉCIFIQUE



Attestation de conformité au référentiel spécifique EXPERT RENOVATEUR K.LINE

Suite à un audit réalisé le 22/07/2022, SOCOTEC ENVIRONNEMENT délivre la présente attestation de conformité à l'entreprise PLACOPALE située : ZAE DES DEUX CAPS – RUE DES TERTRES - 62250 MARQUISE sur son activité **Fourniture et pose de menuiseries aluminium**, **répondant aux exigences du référentiel EXPERT RENOVATEUR K.LINE**.

Selon les dispositions et exigences du règlement « Conformité Auditée SOCOTEC » - référence **SOCLE QUALITE** - du référentiel spécifique **EXPERT RENOVATEUR K.LINE** et du guide d'utilisation de la marque « Conformité Auditée SOCOTEC ».

Les exigences prises en compte dans le référentiel pour la délivrance de la présente attestation de conformité sont les suivantes :

- Notre connaissance et maîtrise technique des produits K•LINE
- Le niveau d'expérience des équipes
- Notre démarche qualité au sein de l'entreprise
- Le processus d'organisation de nos chantiers
- Une qualité de pose

Le règlement « Conformité Auditée SOCOTEC » et le référentiel spécifique EXPERT RENOVATEUR K.LINE sont disponibles auprès de SOCOTEC aux coordonnées suivantes :
5, place des Frères Montgolfier – Guyancourt – CS 20732 – 78182 Saint-Quentin-En-Yvelines Cedex

Une explication de la démarche « Conformité Auditée SOCOTEC » et du référentiel spécifique EXPERT RENOVATEUR K.LINE sont disponibles sur notre site internet ici :



Valable jusqu'au
30/06/2023

Nom du chargé d'affaires SOCOTEC
Patrice LANDRY

Signature